

St. Germain, 29 avril 1879

Mon cher Ami,

Tout votre lettre du 25 courant
roule sur un malentendu. Permettez-
moi de rectifier les faits.

Il n'a point été nommé de Commission
des Monuments mégalithiques. Il
n'est point question encore d'en
nommer. Nos adversaires, c'est-à-dire
les adversaires du préhistorique, les
cléricaux en un mot, sont encore
trop forts et occupent encore trop
les bureaux pour que nous en soyons
là. Nous y arriverons j'espère, mais
il faut de la patience et une grande
union d'efforts. Tout ce que nous
avons pu obtenir, et c'est un grand
pas en avant, c'est de nous introduire
dans une Commission déjà
existante, la Commission des Monuments
historiques. Henri Martin et moi

de M^{onsieur} de la Ca^{te} de Saint Agmon, qui est tout-à-fait des nôtres, il est entré dans la Commission comme archéologue, archéologie Française et moyen-âge. On s'est occupé de ces fouilles, d'un temple romain dans la forêt d'Halatte, ainsi comme d'aussi fouilles et de tout des dolmens et de nombreux comptons le comme particulièrement des nôtres. C'est vrai et cela montre que nous occupons largement la place.

Je vous aurais été bien aise de vous trouver avec nous sur la brèche et de participer à la trouvée. Je connais après votre ardeur et votre dévouement à nos chères études, pour ne pas en douter. Seulement directement

Je vous aurais été bien aise de vous trouver avec nous sur la brèche et de participer à la trouvée. Je connais après votre ardeur et votre dévouement à nos chères études, pour ne pas en douter. Seulement directement

la chose est impossible, La Commission
des Monuments historiques n'est
composée que de personnes pouvant
être réunies du soir au lendemain.
Il faut donc être domicilié à
Paris ou dans les environs immédiats
pour en faire partie. De ceux
habitant Paris.

Voilà la position dans toute
sa simplicité et toute sa vérité!
Maintenant que faire pour en
tirer parti?

D'abord proclamer bien haut l'absence
dans la Commission des Monuments
historiques de trois représentants
des Monuments mégalithiques, et
puissants monuments oubliés et si
négligés jusqu'à présent.

Faire ressortir que les choses, étant
fait à Paris, sont d'autant plus
heureuses que notre grand historien
national Henri Martin a une
tendance à exécuter ces monuments,

C'est la seule commission des monuments historiques de France. De ces commissions.

au milieu en partie, l'adit qui moi
habituez aux douceurs géologiques
j'aurais peut-être en continuant la
tendance à l'op. les débilités, les
deux écoles sont deux repères.

Faire l'éloge du Ministère qui
a si utilement pour la science et pour
nos monuments introduit et obtenu
nouveau dans la Commission.

Ajouter que nous espérons bien
qu'il n'y aura pas de la et qu'il
complète son œuvre, en nommant
une Commission spéciale, ayant pour
toute la France, pour former
l'inventaire complet et exact
de tous les monuments archaïques
qui nous reste, pour en dresser
l'état civil.

C'est à cette Commission qu'il nous
faut arriver. C'est là où votre place
est marquée en première ligne!

Mais pour bâtir un édifice, il faut
commencer par les fondations. Ce sont
ces fondations que nous venons de
commencer. Mais nous pourrions
élever un brillant édifice!

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute et dévouée confiance.

G. de Serres